



MAIRIE DE BREUCHES

Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

70300 BREUCHES

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BREUCHES
se réunira, en séance ordinaire le 08 avril 2019, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Vote des taux d'imposition
- Affectation des résultats 2018
- Vote du budget primitif 2019 (communal et CCAS)
- Questions diverses

Fait à BREUCHES, le 01 avril 2019

Le Maire

